

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ARRONDISSEMENT

DE RENNES

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BAIS

L'an deux mil onze, le six avril à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Bais s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du trente et un mars deux mil onze, sous la présidence de Monsieur Joseph PICHET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :19 présents :17 absents: 2

Joseph PICHET– Nathalie CLOUET –Roger POULARD - Christine HEBERT - Stéphane JEUSSET - Laurent BESNIER -- Chantal GODET - Jean-Jacques HERVOUIN- Philippe JACQUES –Véronique MARCHAND-SAVALLE - Patrick MASSET - Tiphaine MAUSSION — Céline OGER - Christian POTTIER – Emmanuelle ROUSSEAU – Anne-Marie RUBLON - Denis VALOTAIRE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent non excusé :

Absents excusés : Daniel DAHIOT - Patricia MOREL

Secrétaire : Nathalie CLOUET

Pouvoirs : Daniel DAHIOT à Christine HEBERT - Patricia MOREL à Nathalie CLOUET

IL VOUS EST PROPOSE D'ADOPTER LES DELIBERATIONS SUIVANTES :

11-24 Budget principal – Budget primitif 2011 – taxes foncières et d'habitation

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour : Présents :

Voix contre : Votants :

Abstentions :

ADOPTE le budget primitif 2011 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 401 152 €
Recettes	1 401 152 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	5 730 150 €

Recettes	5 730 150 €
----------	-------------

DECIDE de maintenir les taux des taxes locales pour l'année 2011, à savoir :

Taxes	Taux 2011
Taxe d'habitation	11,96 %
Foncier bâti	14,31 %
Foncier non bâti	35,66 %

11-25 Budget assainissement collectif – Budget primitif 2011

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour : Présents :

Voix contre : Votants :

Abstentions :

ADOPTE le budget primitif 2011 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	125 763 €
Recettes	125 763 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	113 429 €
Recettes	113 429 €

11-26 Budget assainissement non collectif – Budget primitif 2011

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour : Présents :

Voix contre : Votants :

Abstentions :

ADOPTE le budget primitif 2011 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	28 770 €

Recettes	28 770 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	28 770 €
Recettes	27 770 €

11-27 Budget lotissement « ZAC nord » - Budget primitif 2011

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour : Présents :

Voix contre : Votants :

Abstentions :

ADOpte le budget primitif 2011 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	107 932,01 €
Recettes	107 932,01 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	42 500,00 €
Recettes	42 500,00 €

11-28 Budget lotissement « Le Trésor » : Budget primitif 2011

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour : Présents :

Voix contre : Votants :

Abstentions :

ADOpte le budget primitif 2011 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 861 907,24 €
Recettes	1 861 907,24 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	879 934,00 €
Recettes	879 934,00 €

11-29 Budget lotissement « Le Hameau du Fresne » - Budget primitif 2011

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour : Présents :

Voix contre : Votants :

Abstentions :

ADOPTE le budget primitif 2011 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	733 441,88 €
Recettes	733 441,88 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	230 086,04 €
Recettes	230 086,04 €

11-30 Création du Budget Lotissement « Extension du Fresne »- Budget lotissement « Extension du Fresne » - Budget primitif 2011

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour : Présents :

Voix contre : Votants :

Abstentions :

CREE le budget « Extension du Fresne » assujetti à la TVA

ADOPTE le budget primitif 2011 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	106 000,00 €
Recettes	106 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	52 000,00 €
Recettes	52 000,00 €

11-31 Devis divers

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour : Présents :

Voix contre : Votants :

Abstentions :

APPROUVE les devis suivants:

DIVERS		
Tondeuse	Marion	2119,00 € TTC
Débroussailleuse	Marion	825,46 € TTC
Lave vaisselle	SARL MOREL	2 344,16 € TTC
Photocopieur	Copy concept	4 784,00 € TTC
Ordinateur mairie et deux imprimantes	JVS	1154,14 € TTC
DVD	rdm vidéo	654,88 € TTC
Livres	Librairie Aux vieux livres	689,88 € TTC

11-32 Droit de préemption urbain

Vu la déclaration d'intention d'aliéner concernant les parcelles cadastrées AB 69 et AB 70, 10 rue de la Fontaine ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour : Présents :

Voix contre Votants :

Abstentions :

RENONCE au droit de préemption urbain sur ces parcelles.

11-33 Lotissement du Trésor - réservation de lot

Vu la délibération n°10-65 du 20 juillet 2010, fixant le prix de vente des lots ;

Vu le courrier de Monsieur Guillaume GRALL et Mademoiselle Amandine LHERMENIER portant réservation du lot n°15 ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour : Présents :

Voix contre : Votants :
Abstentions :

DECIDE la vente de ce lot du lotissement du Trésor aux personnes ci-dessus désignées ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le compromis de vente et l'acte de vente à recevoir
par Me Le Comte, Notaire à Louvigné de Bais ;
DIT que la recette correspondante sera inscrite au budget annexe « Lotissement du Trésor ».

11-34 Installation classée pour la protection de l'environnement –SNC Cornillé, Les Guichardières à Cornillé

Vu l'arrêté préfectoral du 8 février 2011 portant enquête publique du 15 mars 2011 au 19 avril 2011 sur le dossier présenté par Monsieur le Directeur Général de la SNC CORNILLE en vue d'augmenter la capacité maximale de traitement de matière entrant de son site implanté au lieu dit ZA Bois de Cornillé, « Les Guichardières » à Cornillé ;
Vu l'avis favorable de la commission « Environnement » ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :
Voix pour : Présents :
Voix contre : Votants :
Abstentions :

EMET un avis favorable à cette demande d'autorisation.

DIVERS

- Prochain CM le jeudi 21 avril – nouveau débat sur le PADD